

La sixième réunion plénière du Comité Consultatif Environnement (CCE) lundi soir dernier 11 janvier.

Rappelons que le CCE n'est pas un forum politique ou associatif, mais un groupe de travail, créé par la Municipalité d'Olivier Dosne sur une suggestion des écologistes de Joinville. Son rôle est de faire des propositions argumentées, éventuellement reprises ensuite par la Municipalité, dont l'engagement devient ferme après un vote du Conseil Municipal. Du coup, nombre de mesures sont perçues par l'opinion comme venant du Conseil Municipal, alors qu'elles n'auraient jamais été lancées (ni parfois même imaginées !) sans le CCE ... Avant le Compte-Rendu officiel (mis en ligne sur le Site Internet de Joinville-Ecologie dès que nous le recevons), voici un compte-rendu succinct de la réunion du lundi 11 janvier.

1° Adoption officielle du CR de la réunion précédente (02/11/2009) :

Alain Mestre, expert désigné par Joinville-Ecologie, demande un correctif de forme sur la manière dont était évoqué le rapport essentiel et très équilibré de l'AFSSET (Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail) sur les dangers de la téléphonie mobile.

2° Présentation du projet de Charte du Patrimoine Arboré :

Cette présentation a été effectuée par Denis Mirallié, du cabinet parisien « Arborescence ». Le document comprend 2 parties :

- un inventaire des quelques 3500 arbres des voiries et espaces verts communaux (carnet annexé de fiches par rue ou parc, mentionnant le type de plantation, le port, l'état sanitaire...), qui sera intégré dans le futur Système d'Information Géographique de la Ville ;
- une définition des objectifs (connaître et protéger, faire savoir). Parmi les objectifs : zéro pesticides.

Notre impression générale est assez favorable.

Les politiques n'aimant jamais reconnaître leurs torts, je suis intervenu pour rappeler combien l'intervention sur l'avenue Gilles avait irrité les habitants de Palissy. J'ai demandé que soit explicité l'engagement à faire une réunion de quartier avant de décider de toute intervention majeure. Un diagnostic d'experts ne suffit pas, il faut informer et expliquer avant d'avoir créé le fait accompli... Nous n'approuverons pas cette Charte si cet engagement n'y figure pas. La question des tailles a aussi été abordée (c'est « moins pire » qu'autrefois). Attention, mis à part les pratiques de taille aberrantes (pas plus de 4 cm d'épaisseur de bois, et pour les essences les plus résistantes encore !), c'est le compactage du sol qui affaiblit le plus les arbres.

J'ai aussi demandé que la Charte intègre le changement climatique : pour l'effet de climatisation des arbres, précieux lors des canicules, certaines essences pourraient être privilégiées.

3° Plan Climat communal :

- la thermographie aérienne (déjà votée par le Conseil Municipal) devrait être effectuée début février. Elle permettra d'analyser les pertes d'énergie par les toits (chacun fera ensuite ce qu'il voudra). Suite à l'appel d'offres, 4 entreprises reconnues ont répondu.

Le coût est modique (121 000 euros pour l'ensemble des communes associées, pour Joinville cela coûtera à peine plus qu'une seule caméra de vidéosurveillance !)

- le Bilan Carbone de la commune sera programmé au budget 2010. Il permettra de faire le constat de la situation d'où nous partons.
- les travaux sur le Plan Climat communal se poursuivent plus que jamais. Alain Mestre a proposé lors de la dernière réunion un avant-projet, et le Plan Climat de Paris a été présenté aux élus le 26 novembre 2009 (ceux de l'opposition ont hélas boycotté).
- La question « chaude » est de savoir si le CCE va déléguer à un bureau d'étude la totalité du travail, où s'il va garder la maîtrise de l'ensemble, en sous-traitant au cas par cas certaines prestations.
- Opérations-pilotes : on n'attend pas l'achèvement du Plan Climat pour faire du concret. L'extension de la Maternelle Polangis sera présentée le lendemain mardi. Elle sera non seulement HQE, mais aussi énergétiquement BBC (Bâtiment Basse Consommation, la norme la plus exigeante, encore très peu répandue). Le Permis de Construire est imminent, pour des travaux qui démarreraient avec l'Eté.

4° Point sur les antennes-relais :

Le sous-préfet de Nogent ne se manifeste plus sur le sujet.

Les opérateurs ne sont pas motivés par la négociation d'une charte de bonne conduite avec une commune qui les contre...

Joinville, comme la plupart des Villes candidates, n'a pas été retenue dans l'expérimentation qui a été lancée d'un seuil d'exposition abaissé à 0,6 V/m (seuil en dessous duquel il semble certain qu'il n'y a pas de dangers).

Lors de sa précédente réunion, le CCE avait décidé de contacter l'excellente association CRIIREM pour une campagne de mesures indépendantes. Le contact n'a encore pu se faire.

Hors réunion : je suis intervenu pour relancer, la Mairie devrait passer commande, mais les mesures ne pourront pas avoir lieu avant l'Eté.

5° Charte de l'administration éco-responsable :

Il s'agit de mobiliser sur ce sujet les quelques trois cents employés communaux.

Un questionnaire a été envoyé, il y a eu un tiers de réponses, et la majorité d'entre eux veulent s'impliquer !

6° Divers :

- Evolution du règlement intérieur : pour cela, il faut un nouveau vote du Conseil Municipal
- Ordures ménagères : après quelques cafouillages, le nouveau prestataire donne satisfaction. Ses camions-bennes devraient passer au GNV dès février.